

Lettre au Préfet de La Réunion, chargé de la protection des populations face aux risques du changement climatique.

Monsieur le Préfet,

Nous soutenons par ce courrier les recours en justice engagés à l'encontre des préfets de régions, pour manquements à l'obligation d'action contre le changement climatique.

En tant que représentants des DREAL, les préfets de région ont pour missions :

- D'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables
- De développer et diffuser la connaissance sur le changement climatique et ses effets sur la population.

D'après le GIEC et la COP21 de Paris de décembre 2015, si nous voulons que nos enfants et petits-enfants survivent aux conséquences d'un réchauffement climatique inférieur à 2°C d'ici 2100, nous devons baisser de 50 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 11 ans. Or le gouvernement a récemment pris des mesures pour restreindre ces émissions à 40%. Malgré tout elles augmentent de 3 % par an. A ce rythme, nous allons vers +3°C ou +4°C, c'est-à-dire la mort de 75% de l'humanité. D'autres dangers mortels menacent nos enfants : perte de la biodiversité qui soutient l'équilibre des systèmes agricoles, sécheresses agricoles et carences en eaux potables, carences en engrais phosphatés ou azotés, empoisonnements par les pesticides, etc.

En quoi les mesures prises par les préfets de région garantissent-elles une baisse de 50% des GES d'ici 11 ans ? Comment les préfets de région alertent-ils les populations sur ces risques mortels à venir ?

Nous sommes en « guerre contre le climat » : le gouvernement le dit... M. le Préfet, en temps de guerre, vous devez agir, désobéir si la politique gouvernementale ne répond pas aux exigences climatiques. Les préfets de région ne sont pas soumis aux enjeux des mandats politiques électoralistes : pourquoi n'agissez-vous pas plus efficacement localement ?

Afin d'assurer un avenir à nos enfants, et devant le constat que les politiques de croissance verte sont trop lentes (- 13% d'énergies renouvelables en moins dans la part de l'énergie en 2016) nous vous apportons notre soutien si vous prenez des mesures radicales d'urgence de protection des populations. Nous sommes prêts à accepter les conséquences économiques et la baisse de notre confort d'un État d'Urgence Climatique. Citoyens informés, nous ne nous faisons plus berner de mots et de discours : un plan environnemental digne de ce nom doit contenir :

- Une réduction des productions non essentielles (gadgets hi-tech, emballages plastiques, produits de luxe...), dont la perte en emplois sera compensée par des programmes de reconversion des salariés dans les métiers de la réparation et du recyclage.
- Une reconversion aux énergies renouvelables des industries fonctionnant encore aux énergies fossiles.
- Une généralisation du fret de marchandises et des transports en commun pour les personnes (transports : +11% des GES en 2017 en France).
- Un arrêt des subventions à l'agriculture conventionnelle au profit de l'agriculture de conservation ; limitation des élevages industriels (18% des émissions de GES et gaspillage des eaux potables) et des céréales destinées à ces élevages.
- Une limitation des projets immobiliers (bâtiment : +23% des GES en 2017 en France), notamment sur des terres agricoles : l'équivalent d'un terrain de foot de terre agricole disparaît en France toute les 5 minutes ! Protégeons la souveraineté alimentaire de nos enfants !

Aucun programme de transition écologique qui ne reprenne ces points essentiels ne saurait être sérieusement reconnu. Si la vie de nos enfants continue d'être mise en danger pour maintenir une politique économique fondée sur la croissance, sans que les préfets n'interviennent, il est à prévoir que certains d'entre nous, par amour pour leurs enfants, prendront eux-mêmes des mesures de

protection, et vous ne pourrez alors leur en tenir rigueur, puisqu'ils auront paré à vos manquements...

Avec tout le respect que nous gardons pour la noblesse de vos missions, nous vous prions de croire, M. le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'Association Initiatives Dionysiennes, les membres du bureau :

Aline Dagut, présidente,

Christiane Sudnikowicz, relations publiques,

Loïc Damey, commissaire au revenu de base et au bénévolat associatif,

Eric Chane-Po-Lime, commissaire à la monnaie locale complémentaire,

Jean-Marc Tagliaferri, trésorier-webmestre

Bruno Bourgeon, porte-parole